



N° affiliation FFTA : 1017032

RÉUNION du COMITE DIRECTEUR

Sur convocation du Président J.L.RUAULT, le CD s'est réuni le vendredi 7 février 2025 à 18h00, à St Martin de Ré 17580, avec Alain Denier et Geoffrey Lamousse en invités pour y débattre les points suivants :

- ◆ concours Nature d'Avril 2025
- ◆ projet Championnat du Monde 3D
- ◆ divers

● Jean-louis nous informe du nombre de licenciés à ce jour ; 45

Si tout le monde continue, Il nous sera difficile l'année prochaine de prendre de nouveaux licenciés faute de place sur le pas de tir.

● Concours Nature 2025

Le mandat envoyé aux arbitres nécessite des rectifications, qui seront effectuées par Nadine dès que possible .

Les diverses autorisations ont été demandées et validées par les services de la mairie de Saint Martin, ainsi que la demande de matériel.

Alain Denier nous propose le tracé du parcours pour cette année. Pour la « dernière fois », ainsi que tous les anciens tracés que Gaëlle doit scanner pour le futur.

Le repas proposé pour le midi est le même que l'année dernière, à savoir Paella, fromage, dessert. A voir avec Leclerc ou Intermarché pour les prix.

Le pas de tir ne pourra être tondu entièrement car Saint Martin préconise la tonte tardive en collaboration avec la L.P.O. donc seuls les chemins d'accès aux cibles seront tondu. Le bas des remparts où se trouve le greffe et le point restauration sera lui tondu intégralement.

● Championnat du Monde 3D (projet)

Jean louis nous précise que ceci n'est qu'une réunion d'informations et de réflexions, aucun engagement n'étant pris. Il s'agit pour le moment d'une demande non officielle de Geneviève. Gaëlle nous donne une copie du protocole WORLD ARCHERY pour étude. Ce championnat serait organisé par le club (en 2029) mais en collaboration avec plusieurs autres clubs de la région vu l'importance du projet tant au point de vue financier, accueil , bénévoles, autorisations d'occupation des sites, restauration, transport et hébergement des compétiteurs etc.....

Après un premier regard sur tous les chapitres de ces règlements, et vu de leur complexité, Alain propose de se rapprocher d'un club français ayant déjà organisé cet événement. (dernier en France 2017) Jean-Louis va prendre un rendez vous avec Geneviève afin d'en savoir plus .

● Informations diverses :

L'achat d'un TPE pour nos différentes manifestations est validé pour un montant de 29 €. Seule une commission de 1,75 % sera retenue sur les prestations effectuées.

Dominique nous informe que les maillots sont en attente de livraison, le règlement a été effectué en Janvier à Subliteam.

L'achat de casquettes orange avec notre logo brodé a été proposé par Stéphane. Elles pourraient être proposées à la vente à 10 €.

L'aménagement d'un préau sur le pas de tir est envisagé cette année, Il nous faut demander à Yann un plan et prévoir l'achat de poteaux et d'OSB ou de tôles pour le toit, qui devra être recouvert de fausse pelouse afin de se fondre dans la nature. Une réunion sera proposée avec le CDE avant.

Le nettoyage du pas de tir est prévu pour le 16 mars 2025. Une demande de bénévoles devra être faite.

C'est officiel, nous avons la restauration pour la brocante du 29 mai 2025 à Saint Martin.

Pour le concours salle de novembre 2025, suite à plusieurs demandes, un concours Débutants sera proposé de U11 à S3 le samedi après midi avec un greffe à 14 H et un début des tirs à 15 H à la distance de 15 mètres.

21 H, l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture officiellement cette réunion .

La Secrétaire :
N. HUET

Le Président :
J.L.RUAULT

La Trésorière :
G.RUAULT